

PROCES VERBAL

Conseil d'Administration PAYS TOLOSAN

Le mardi 27 mai 2014 à 18 heures - Salle du Conseil Municipal à Paulhac

Le mardi 27 mai 2014 à 18 heures, s'est tenu le Conseil d'Administration du Pays Tolosan, salle du Conseil Municipal de la Mairie de Paulhac sous la Présidence de Monsieur Didier Cujives.

Membres Présents:

C3G Monsieur Didier CUJIVES Monsieur Hervé DUTKO C3G Région Midi Pyrénées Monsieur Denis PARISE Monsieur André LAUR Conseil Général Conseil de Développement Madame Laurence GOMBERT Conseil de Développement Monsieur Didier BOSOUE **CCCB** Monsieur Thierry SAVIGNY **CCCB** Monsieur Denis SFORZIN 4C Monsieur Denis DULONG 4C Monsieur Roland CLEMENCON **CCF** Madame Chantal MOURIER **CCF** Monsieur Philippe PETIT **CCF** Monsieur Hugo CAVAGNAC Monsieur Jean BOISSIERES **CCSG CCSG** Monsieur Jean Paul DELMAS **CCSG** Monsieur Jean Claude ESPIE **CCVA** Madame Isabelle NARDUCCI

Excusés avec pouvoir

CCVA

CCVA

Conseil Général Madame Véronique VOLTO / pouvoir donné à André Laur Conseil Régional Monsieur Philippe BRIANCON / pouvoir donné à Denis PARISE

Monsieur Wilfrid SABIRON Madame Hanan BELGIOINO

4C Monsieur Alain CLUZET / pouvoir donné à Roland CLEMENCON

Techniciens Pays Tolosan

Directrice Madame Hélène GAYRAUD
Chargée de Mission DD Madame Emilie PERRAMOND
Assistante ad. & fi. Madame Louise TESSIER
Chargée de Mission CT Madame Elodie ROUQUIE

Le Conseil d'Administration élit à l'unanimité Thierry Savigny Secrétaire de séance jusqu'à l'élection du nouveau Bureau.

Ordre du jour :

- 1 / Renouvellement du Bureau
- 2 / Election du Président et des Vice Présidents
- 3 / Présentation du BP 2014
- 4 / Les grands rendez vous 2014 : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural/les Contractualisations
- 5 / Préparation de l'Assemblée Générale du samedi 28 juin 2014
- 6/ Questions diverses

Monsieur Didier Cujives accueille les membres récemment élus au Conseil d'Administration du Pays Tolosan et les remercie pour leur présence.

Le Président demande à chaque personne de se présenter avant de procéder aux élections pour installer le nouveau Conseil d'Administration.

- 1 / Renouvellement du Bureau
- 2 / Election du Président et des Vice Présidents

Monsieur Cujives demande s'il y a des candidats parmi les personnes présentes pour la Présidence du Pays Tolosan : il demande au Conseil d'administration d'envisager sa candidature, et, il expose brièvement les raisons de celle-ci.

Le Conseil d'Administration élit à l'unanimité Didier Cujives à la Présidence du Pays Tolosan

Monsieur Cujives demande aux candidats de se déclarer pour siéger en tant que Vice Président au bureau du Pays Tolosan. il propose 2 sièges par communautés de Communes soit 9 Vice Présidents. Il demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur les modalités de ce vote.

Le Conseil d'Administration se prononce à l'unanimité sur un scrutin à main levée

Les candidatures pour les postes de vice présidents sont :

- Monsieur Jean Boissières/ Commission Economie

 Communauté de Communes Save & Garonne
- Monsieur Jean Paul Delmas / Commission Mobilité & TIC

 Communauté Communes Save & Garonne
- Monsieur Jean Claude Espié / Commission Environnement Développement durable ⇒ Communauté de Communes Save & Garonne
- Madame Hanan Belgioino / Commission Economie sociale & solidaire ⇒ Communauté de Communes Val Aïgo
- Madame Isabelle Narducci / Commission Coopération & Programmes Européens⇒ Communauté de Communes Val Aïgo
- Monsieur Hervé Dutko / Commission Tourisme & Patrimoine

 Communauté de Communes des Coteaux du Girou
- Monsieur Denis Dulong/ Commission Social & Services à la population

 → Communauté de Communes du Canton de Cadours

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité les 9 candidats Vice Présidents du Bureau du Pays Tolosan

Monsieur Didier Cujives demande aux candidats de se déclarer pour siéger en tant que Secrétaire du Pays Tolosan

Monsieur Denis Sforzin

Communauté de Communes des Coteaux Bellevue

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité Denis Sforzin Secrétaire du Bureau du Pays Tolosan

Monsieur Denis Sforzin succède à Monsieur Thierry Savigny et prend ses fonctions de Secrétaire de séance

Monsieur Cujives demande aux candidats de se déclarer pour siéger en tant que Trésorier du Pays Tolosan de se présenter.

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité Chantal Mourier Trésorière du Bureau du Pays Tolosan.

Le Conseil d'Administration mandate le Président et la Trésorière nouvellement nommés à signer tout acte nécessaire pour l'exercice de leur mandat.

Le Conseil d'Administration autorise au Président et à la Trésorière l'accès aux comptes bancaires de l'association et à y faire toute opération financière et comptable jugée nécessaire pour la bonne gestion de la structure.

Madame Laurence Gombert, Présidente du Conseil de Développement, nous informe qu'elle souhaite céder la Présidence du Conseil de Développement qu'elle anime depuis maintenant six années : elle profite de ce Conseil d'Administration du Pays pour passer le relais à **Didier Bosque**.

Didier Cujives remercie chaleureusement Laurence Gombert pour son investissement sur ce long terme et rappelle que le Conseil de Développement a un rôle très important puisqu'il associe la société Civile à la réflexion des élus.

Monsieur Cujives nous rappelle la fréquence des réunions de bureau, à savoir environ une fois par mois, le 1^{er} mercredi de chaque mois. Il demande de noter la date du prochain Bureau qui aura lieu le 18 juin à 18 heures.

3 / Présentation du BP 2014

Madame Chantal Mourier présente le BP en rappelant les contraintes énoncées en préliminaire pour cette année 2014.

Ce Budget Prévisionnel a été établi sur la base d'une *cotisation inchangée* de 1,50 € par habitant et par an, et ce depuis 2008.

Monsieur Cujives annonce que la subvention 2014 de la Région Midi Pyrénées concernant l'assistance technique a été revue à la baisse : la cotisation annuelle par an et par habitant doit être supérieure à 2.50 euros pour avoir le maximum de l'aide (soit 40 % des salaires et frais de déplacement à hauteur de 5 postes).

Donc cette année, l'aide régionale a été calculée comme suit :

35 % sur les 4 postes (salaires chargés bruts), les frais de déplacement et une enveloppe communication.

| | BUDGET PREVISIONNEL 2014 | |
|-----|--|------------|
| 60 | Achats | 50 740,00 |
| 61 | Services extérieurs | 32 500,00 |
| 62 | Autres services extérieurs | 80 500,00 |
| 63 | Impôts, taxes et versements assimilés | 6 200,00 |
| 64 | Charges de personnel | 155 504,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 400,00 |
| | TOTAL CHARGES | 326 844,00 |
| 70 | Vente de produits | 1 500,00 |
| 74 | Subventions d'exploitations | 169 620,00 |
| 741 | Dont subventions Etat : 12000.00 | |
| 742 | Dont subventions Union Européenne : 54000.00 | |
| 743 | Dont subventions Région Midi Pyrénées : 103 620.00 | |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 155 184,00 |
| 79 | Transfert de charges | 540,00 |
| | TOTAL PRODUITS | 326 844,00 |

4 / Les grands rendez vous 2014 : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural/les Contractualisations

Monsieur Cujives nous rappelle que les PETR seront les territoires de contractualisation de demain. Le Conseil Régional Midi Pyrénées, gestionnaire des fonds européens, s'est d'ores et déjà prononcé en faveur du rôle central des futurs PETR dans la contractualisation.

Les PETR auront pour mission de porter la contractualisation. Dans un souci de mutualisation, les PETR pourront porter les Scot, puisque le PETR est un Syndicat Mixte fermé.

Les 2 structures vont fusionner dans le PETR. Les PETR vont bénéficier, en sus des financements des politiques territoriales de la Région des fonds LEADER, financement européen des politiques de développement rural. La Région financera 22 territoires organisés autour d'un GAL (Groupe d'Actions Locales) au lieu de 32 Pays et contractualisera avec les PETR : ceux-ci devront être opérationnel en janvier 2015.

Monsieur Cujives rappelle que la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue est rattachée au SCOT Central et que aujourd'hui il lui faut choisir entre les 2 possibilités qui s'offrent à elle : rester au SCOT central et rejoindre Toulouse Métropole, ou, pour rejoindre le PETR et le SCOT NT.

Monsieur Cujives rappelle qu'une rencontre aura lieu, demain, le 19 juin 2014 avec le Préfet de la Haute Garonne et la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue. Il propose que cet EPCI puisse rejoindre le PETR et si tel est sa volonté.

Thierry Savigny rappelle qu'il est engagé au Pays depuis 2001 et que la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue ne souhaite en aucun cas retarder la mise en place du PETR, et que ce point soit abordé lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Il rappelle que les procédures de sortie du SCOT Central sont très longues : ce fut le cas pour Bonrepos Riquet et Saint Marcel Paulel, alors simples communes.

Propositions pour accélérer la création du PETR

- → Rencontrer les 6 EPCI pour informer sur le PETR et l'urgence de sa création
- → Travailler avec le SCOT NT pour envisager toutes les pistes de création et / ou transformation
- → Travailler en collaboration avec la Préfecture de la Haute Garonne pour établir une délibération pour créer un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- → Travailler avec la préfecture de la Haute Garonne pour fournir une délibération type pour transformer le SM Scot en en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- → Annoncer lors de l'AG du 2 juillet la création future du PETR
- → Prendre les délibérations concordantes, si création d'un PETR, le plus tôt possible, sans attendre l'AG
- → Se positionner sur l'appel à projet LEADER dès le 30 juillet 2014.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité la transformation du Pays Tolosan en PETR Le Conseil d'Administration mandate le Président et le Bureau pour faire évoluer le Pays et le Scot en PETR

Le Conseil d'Administration mandate son Président pour engager toute action et tout acte qu'il jugera utile à l'avancement de ce dossier

5 / Préparation de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2014

L'Assemblée Générale, prévue le 28 juin 2014, a du être annulée et reportée, puisque la Région Midi Pyrénées invite ce même jour tous les maires de la Haute Garonne à une information sur les aides de cette collectivité territoriale, suivie par un buffet.

Ila donc fallu déplacer, dans l'urgence, avec des contraintes très fortes. La date du mercredi 2 juillet 2014 à 18 heures s'est imposée, puisque nous avions la possibilité d'occuper la salle des fêtes de Castelnau d'Estrétefonds, et l'opportunité d'accueillir le nouveau préfet, Pascal Mailhos, qui arrivera dans ses nouvelles fonctions.

6/ Questions diverses

Monsieur Cujives demande aux membres du Conseil d'Administration la possibilité d'envoyer les convocations du Bureau et du Conseil d'Administration uniquement par mail, le Pays étant engagé dans une démarche de développement durable.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité l'envoi des convocations uniquement par mail

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 25.

Le Président,

Didier CUJIVES

Le Secrétaire

Denis SFORZIN